

*Réflexion et méditation proposée par Mgr Pascal Wintzer pour le lundi 27 avril 2020*

Samedi, la fête de saint Marc ne nous a pas permis de lire les premiers versets du chapitre 6 du livre des Actes des Apôtres dont nous poursuivons aujourd'hui la lecture avec le début de la geste d'Etienne.

Il est bon de rappeler que dans les versets 1 à 7 du chapitre 6, les Douze ont institué les Sept. Ils donnent la raison de ce choix : *Comme le nombre des disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien. Les Douze convoquèrent alors l'ensemble des disciples et leur dirent : « Il n'est pas bon que nous délaissions la parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole. Actes 6, 1-4.*

L'un des Sept, Etienne, est mis en accusation par certaines gens de la synagogue dite des *Affranchis*. Ac 6, 9. Il lui est fait reproche de *proférer des paroles contre le Lieu saint et contre la Loi*. Nous l'avons entendu affirmer que ce Jésus, le Nazaréen, détruirait le Lieu saint et changerait les coutumes que Moïse nous a transmises. Ac 6, 13-14.

On le verra par la suite au sujet de Philippe, un autre de ces Sept, leur activité, en tout cas celle qui est rapportée par saint Luc, est assez éloignée du motif pour lequel ils ont été appelés. Devant permettre aux Douze de se consacrer à la Parole et à la prière, et pour cela devant se consacrer au « service des tables », nous dirions de la diaconie et de la charité, nous constatons qu'Etienne et Philippe sont des prédicateurs.

Nous retrouvons ici une des constantes du livre des Actes des Apôtres : le maître c'est l'Esprit Saint, c'est lui qui oriente vers des chemins non prévus.

De plus, le maître de cette première Eglise, comme de la nôtre, c'est l'événement. On peut toujours vouloir organiser, prévoir, planifier, et il faut le faire bien entendu, c'est le choix qu'on fait les Douze, les plans se trouvent souvent bouleversés, en tout cas modifiés par l'événement, par la réalité.

Ici, les Sept, appelés pour le service des tables, sont conduits d'abord à rendre témoignage par la parole.

Pourtant, délaissent-ils à leur tour les tables, la charité ? Le texte biblique ne conduit pas à penser qu'il en serait ainsi.

Certes, ils ont été institués pour être des « serveurs », pour servir les frères et les sœurs, en particulier les veuves et les plus délaissés de la communauté, et sans doute l'ont-ils faits, mais l'attitude d'Etienne montre que l'on ne peut « servir » sans être « serviteur ».

Ce que l'on sert ce n'est pas une chose, même pas un bien partagé avec les pauvres, c'est soi-même, c'est sa propre vie.

Le modèle du service c'est le Christ, il l'a fait en s'offrant lui-même, en donnant sa vie au Père pour le salut du monde.

Le disciple de Jésus Christ, qu'il soit du côté des Douze, des Sept, ou exerçant un autre ministère ne pose aucune distinction dans sa vie ; tout ce qu'il est a été renouvelé par la résurrection, c'est tout entier qu'il est disciple.

Le service des tables, ce ne sont pas des choses à faire, même pour Dieu, c'est le don de soi à Dieu. Etienne en est le meilleur témoin.